



CONSEIL COMMUNAL DE BOTTENS

Commission des finances

Bottens, le 14 avril 2021

Au Conseil communal
de et à
1041 Bottens

Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal N° 2021-07
relatif à la
Demande d'un crédit pour l'élargissement du trottoir à la route de Thierrens

Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances, composée de David Bailly, Patrick Oyon, Hervé Pittet et Michel Panchaud, s'est réunie le 12 avril 2021, afin de statuer sur l'objet en titre.

Cette proposition de mettre à disposition de la Commune, au moyen d'une servitude d'usage, ceci sans contrepartie financière, la surface nécessaire à la réalisation d'un trottoir d'environ 160 cm de large, n'est pas du tout coutumière.

Vu l'opportunité, elle considère qu'il ne faut pas passer à côté de cette proposition qui renforcera la sécurité dans le secteur. Elle propose d'accepter cet investissement de CHF 22'000.- pour l'élargissement de ce tronçon de trottoir.

Conclusion :

- Vu le préavis municipal N° 2021-07 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

La Commission des finances propose au Conseil communal :

1. D'autoriser la Municipalité à engager une dépense d'investissement de CHF 22'000.-.
2. A défaut, de l'autoriser à recourir à un emprunt bancaire.
3. D'amortir cet investissement sur une période de 30 ans au maximum par le compte de fonctionnement 1410.11, la première fois au budget 2022. Ce qui représente une charge annuelle d'amortissement de CHF 733.35.

Les membres de la Commission des finances incorpore

David Bailly, Président

Patrick Oyon

Hervé Pittet

Michel Panchaud, Rapporteur